



LES RANDONNEURS LAMOTTOIS



Site internet : <http://marcheurs-lamottois.net>

Le jeudi pour la randonnée : Si forte pluie, orage ou grand vent, celle-ci peut être annulée.

Se renseigner auprès des responsables : D. Arrachepied 06 03 93 75 77,

C. Cléménçon 06 74 68 80 23, Y.Piecoup 06 31 80 64 15, B. Richard 06 73 35 29 50.

Merci de votre compréhension.

Le Kilométrage des marches est donné à plus ou moins 1km

P.P. Petit parcours - G.P. Grand parcours - P.U. Parcours unique

Calendrier de sorties « RANDO » départ 8h30 place du marché			
Aout 2024			
Date	Sorties	Rendez-vous	Responsable
Jeudi 01	La Ferté Beauharnais P.U.10km	Parking: Etang communal	Y. Piecoup
Jeudi 08	Vouzon La Grillère P.P.8 G.P.10km	Parking: Rte Vouzon-Sennely à droite forêt domaniale	C. Cléménçon
Jeudi 15	Souvigny en Sologne P.P.6 G.P.10km	Parking: A gauche en arrivant de Lamotte	Y. Piecoup
Jeudi 22	Sennely Petit pont de briques P.U.10km	Parking: Villechaume	B. Richard
Mardi 27	Marche à Mézières les Cléry 20km environ		
Jeudi 29	Lamotte Les Hauts Noirs A partir de 4km	Parking: 9h salle des fêtes	Y. Piecoup
Septembre 2024			
Jeudi 05	La Marolle P.U.10km	Parking : Place de l'Eglise	B. Richard
Jeudi 12	Vouzon La Gimotière P.P. 9 G.P.11km	Parking: Salle des fêtes	C. Cléménçon
Mardi 17	Réunion 10h30 groupe de travail chez Yves		
Mardi 19	Lamotte Le Canal A partir de 4 km...	Parking: 9h salle des fêtes	D. Arrachepied
Jeudi 26	Marcilly en Gault P.P.8 G.P.12km	Parking: Salle des fêtes	Y. Piecoup
Vendredi 27	A.G. salle du stade à partir de 15h.		

Les marches du mardi se font sur la journée avec le pique-nique tiré du sac, suivant le temps. Se renseigner auprès des responsables : B. Richard tél: 02 38 51 97 92 ou 06 73 35 29 50, C. Cléménçon tel: 02 54 88 44 60 ou 06 74 68 80 23, Y. Piecoup tel: 06 31 80 64 15

Pour les marches du Dimanche , se reporter au livret du comité départemental 2022-2023

Important: Si, pendant une marche on emprunte une route, il est obligatoire de marcher sur le bas-côté gauche en file indienne. N'oubliez pas qu'en cas d'accident, si vous êtes sur la chaussée, vous êtes considéré comme responsable.